



# MUTUELLE COVEA

Le contrat souscrit par COVEA est consultable sur One-Net dans C'est l'info RH/ Ma protection Sociale / Frais de Santé.

## VOICI UNE SYNTHÈSE DES PRISES EN CHARGE DE LA MUTUELLE

NATURE DES GARANTIES	Montant des Remboursements
<b>HOSPITALISATION Médicale et Chirurgicale</b>	
Frais de séjour Secteur conventionné ou non conventionné	100% FR
Honoraires, Actes de chirurgie, Actes d'anesthésie OPTAM	100% FR
Honoraires, Actes de chirurgie, Actes d'anesthésie hors OPTAM	200% BR
Chambre particulière	100% FR
Forfait journalier	100% FR
<b>TRANSPORT (remboursé par la SS)</b>	
	200% BR
<b>SOINS MEDICAUX COURANTS</b>	
Consultations, visites généraliste OPTAM	200% BR
Consultations, visites généralistes hors OPTAM	180% BR
Consultations, visites spécialistes OPTAM	400% BR
Consultations, visites spécialistes hors OPTAM	200% BR
Actes de chirurgie, actes techniques médicaux OPTAM	100% FR
Actes de chirurgie, actes techniques médicaux hors OPTAM	200% BR
Actes d'imagerie, d'échographie OPTAM	100% FR
Actes d'imagerie, d'échographie hors OPTAM	200% BR
Actes pratiqués par les auxiliaires médicaux	100% FR
Analyses biologiques	100% FR
<b>PHARMACIE</b>	
Médicaments à service médical (15%, 30%, 65%)	100% BR
Médicaments prescrits non pris en charge	100% FR dans la limite de 320€/an/bénéficiaire

**POUR VOUS FAIRE REMBOUSER PLUS RAPIDEMENT, DEPOSER VOTRE FACTURE SUR LE SITE : <https://bcac-adherent.gestionsante.fr/#/contact>**

# Partenaire de votre vie Professionnelle

NATURE DES GARANTIES	Montant des Remboursements
<b>DENTAIRE</b>	
Consultations et soins dentaires	100% FR
Inlays/Onlays	560% BR
Prothèse dentaire remboursée par la SS dont couronne sur implant	560% BR
Prothèse dentaire non remboursée par la SS	500% BRR
Implants	500€/racine et 200€/pilier max 2 /an/ bénéficiaire
Orthodontie remboursée par la SS	700% BR
Orthodontie non remboursée par la SS	500% BR
Parodontologie non prise en charge par la SS	100€/an/bénéficiaire
<b>APPAREILLAGE (remboursé par la Sécurité Sociale)</b>	
Grands et petits appareillages pris en charge	180% BR + 35% PMSS
Prothèse auditive prise en charge	180% BR + 35% PMSS
Prothèse mammaire prise en charge	300% BR + 150€/an
Prothèse capillaire prise en charge	300% BR + 150€/an
<b>OPTIQUE</b>	
Monture	150 €
Equipement 2 verres simples + monture	60% BR + 470€
Equipement 2 verres complexes + monture	60% BR + 750€
Equipement 2 verres très complexes + monture	60% BR + 850€
Lentilles acceptées ou refusées par la SS	360% BRR + 15% PMSS par an et par bénéficiaire
Chirurgie du défaut de vision	100% FR dans la limite de 25% PMSS/ œil
<b>MEDECINE HORS NOMENCLATURE</b>	
Ostéodensitométrie (une fois tous les 6 ans pour les femmes de +50 ans)	100% FR
Consultation Ostéopathie, Chiropractie, Etiopathie, Acupuncture, Podologie	40€/ séance (max 6/an)
Consultation Psychologue, Psychomotricité, Diététicien	35€ séance (max 8/an)
Limitation annuelle pour l'ensemble des consultations citées ci-dessus	280€/ an/ bénéficiaire
Contraception prescrite	110€/an/bénéficiaire
<b>CURE THERMALE (acceptée par la Sécurité Sociale)</b>	
Frais, Honoraire, Voyage, Hébergement	100% BR + 200€
<b>MATERNITE</b>	
Naissance ou Adoption	10% PMSS
<b>ACTES DE PREVENTION</b>	
Vaccins prescrits non remboursés, sevrage tabagique	50€/an/bénéficiaire
Vaccins anti grippe	100% FR

[sectioncftccovea@gmail.com](mailto:sectioncftccovea@gmail.com)

**Partenaire de votre vie**  
**Professionnelle**